

Moudon, le 10 octobre 2024

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 8 octobre 2024
Présidence : Julien Pittet

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 59/24

Création d'un « Fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable » (FEDD), adoption du règlement du fonds et création d'une « Commission Climat & Energies (CEC)

- vu le préavis de la Municipalité No 59/24 ;
- oui le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. adopte le règlement du fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable (FEDD),**
- 2. prend acte que le catalogue de subventions sera adopté par la Municipalité par une directive municipale, et que le Conseil communal en sera informé par voie de communication,**
- 3. prend acte qu'une dépense d'un montant de CHF 90'000.- sera inscrit annuellement au budget dès 2025 pour alimenter le FEDD,**
- 4. prend acte que la création d'une Commission municipale Energies & Climat (CEC),**
- 5. prend acte que le présent préavis répond au postulat « Pour une relance verte de l'économie » du 24 juin 2020, déposé par la conseillère communale Sandrine BOSSE-BUCHANAN.**

Le préavis amendé (conclusion 9 du règlement du FEDD) est accepté par 39 voix, 1 avis contraire et 1 abstention.

Ainsi délibéré en séance du 8 octobre 2024.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
Le Président : **La Secrétaire :**



Julien Pittet



Nicole Wyler